

INAUGURATION OFFICIELLE Jeudi 21 décembre 2017

de l'école primaire Sainte-Marthe Audisio (14^e arrondissement)



et de l'école primaire Rouet Charles Allé (8^e arrondissement)





SOMMAIRE

Introduction

1/ L'école primaire Sainte-Marthe Audisio

2/ L'école primaire Rouet Charles Allé

3/ L'éducation, premier budget de la Ville de Marseille



Pour la rentrée 2017/2018, 55 classes supplémentaires ont été ouvertes dans les établissements scolaires marseillais. Ainsi plus de 77 000 petits marseillais ont été accueillis dans les 444 écoles de la commune. En 2017, plus de 45 millions d'euros ont été consacrés à la réhabilitation et l'extension du patrimoine scolaire, soit plus de 635 millions d'euros depuis 1995.

Cet investissement a notamment permis l'ouverture de 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires) à la nouvelle école primaire du Rouet Charles Allé, dans le 8e arrondissement, et de 4 classes (2 maternelles et 2 élémentaires) dans celle de Sainte-Marthe Audisio. Ces établissements, conçus dans le respect des dernières normes écologiques, accueilleront, à terme, dans les meilleures conditions, 870 élèves au total.

Equipé de bibliothèques et d'un centre informatisé, de salles d'ateliers pédagogiques et de salles de motricité, l'établissement scolaire du Rouet comprendra 5 classes de maternelle et 9 classes en élémentaire.

L'établissement scolaire Audisio, construit au sein d'un écoquartier en émergence sur les hauteurs de Sainte-Marthe, pourra recevoir à terme 450 élèves dans les 15 classes de l'établissement.

Le programme lancé pour la démolition et la reconstruction de 28 écoles et la construction de 6 nouvelles à l'horizon 2021, s'ajoute aux efforts engagés par la Ville avec l'ouverture d'un nouvel établissement scolaire, dans le quartier du projet novateur Ilôt Allar pour la rentrée 2018/2019.

Avec 237 millions d'euros investis en 2017 par la municipalité, l'action éducative est le premier budget de la deuxième ville de France.



L'ECOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE AUDISIO

Boulevard Audisio et traverse Sainte-Jeanne 13014 Marseille

Situé dans la Zone d'aménagement concerté (Zac) de Sainte-Marthe (14^e arrondissement), cet établissement répond aux besoins scolaires des quartiers limitrophes et des 3 500 nouveaux logements de la Zac. Il comprend 5 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire. 4 classes ont déjà été ouvertes à la rentrée 2017, dont 2 en maternelle et 2 en élémentaire.

L'établissement scolaire Sainte-Marthe Audisio, conçu dans les meilleures conditions d'accueil et de travail, comprend :

Pour la maternelle : 5 classes, des salles de propreté, un dortoir, une salle d'atelier, une salle de motricité, une bibliothèque et un Centre de documentation et d'information (CDI), une cour, un préau, un bureau de direction, une salle des maîtres, une chambre forte, un local de rangement, des espaces de circulation et annexes associés.

Pour l'élémentaire : 10 classes, une salle d'atelier, une salle polyvalente, une bibliothèque et 1 CDI, une cour dont un préau avec sanitaires pour les enfants, un bureau de direction, une salle des maîtres, une chambre forte, un local de rangement, des espaces de circulation et annexes associés.

Les locaux communs : un satellite cuisine, un réfectoire « maternelle » et un réfectoire « élémentaire », une tisanerie, un vestiaire, une salle d'eau, un sanitaire adultes, un bureau pour un médecin et un psychologue, une salle de rééducation et d'adaptation, les espaces de circulation et annexes associés, stationnement personnel, logement de gardien.

Etagés en terrasses, l'établissement dispose d'une superficie de près de 3 200 m² et d'environ 2800 m² d'espaces extérieurs. A la prochaine rentrée scolaire, cette nouvelle école pourra accueillir 450 élèves et 30 agents.

Cet établissement s'inscrit, avec celui du Rouet, dans la démarche BEPOS (Bâtiment à énergie positive) dans le cadre de la loi issue du Grenelle de l'Environnement.

Dans le souci de sensibiliser les jeunes enfants à l'art, la Ville de Marseille, maître d'oeuvre, a fait appel à l'artiste Emmanuel LAGARRIGUE pour réaliser une œuvre, dans le cadre du 1 % artistique : un banc musical dans la cour de la maternelle.

RAPPEL EN CHIFFRES

3 200 m2 de superficie

2 800 m2 d'espaces extérieurs

Capacité d'accueil: **450 élèves et 30 agents**

Durée des travaux : **16 mois**

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Marseille**

Réalisation d'une œuvre dans le cadre **du 1 % artistique**

Budget : **12,6 millions € TTC** dont

- 3,48 millions € du Conseil Départemental,
- 2,56 millions € de l'Etat,
- 28 333 € de la Région.





L'ECOLE PRIMAIRE DU ROUET CHARLES ALLÉ

Rue Charles-Allé 13008 Marseille

Situé au cœur de la Zone d'aménagement concerté (Zac) du Rouet, cet établissement scolaire comprend une école maternelle de 5 classes et une école élémentaire de 9 classes. Il s'inscrit dans une démarche environnementale et d'économie d'énergie.

L'établissement scolaire du Rouet Charles Allé comprend :

Pour la maternelle : 5 classes, des salles de propreté, un dortoir, une salle d'atelier, une salle de motricité, une bibliothèque et un Centre de documentation et d'information, une cour, un préau, un bureau de direction, une salle des maîtres, une chambre forte, un local de rangement, des espaces de circulation et annexes associés.

Pour l'élémentaire : 9 classes, une salle d'atelier, une salle polyvalente, une bibliothèque et un CDI, une cour dont un préau avec sanitaires enfants, un bureau de direction, une salle des maîtres, une chambre forte, un local de rangement, des espaces de circulation et annexes associés.

Les locaux communs : un satellite cuisine, un réfectoire «maternelle » et un réfectoire « élémentaire », une tisanerie, un vestiaire, une salle d'eau, un sanitaire adultes, un bureau pour un médecin et un psychologue, une salle de rééducation et d'adaptation, les espaces de circulation et annexes associés, stationnement personnel, logement de gardien.

Cette nouvelle école pourra accueillir jusqu'à **420 élèves et 30 agents**.

Cet établissement s'inscrit dans la démarche BEPOS (Bâtiment à énergie positive) dans le cadre de la loi issue du Grenelle de l'Environnement.

Dans le souci de sensibiliser les jeunes enfants à l'art, la Ville de Marseille, maître d'oeuvre, a fait appel à Gilles DESPLANQUES, pour réaliser une œuvre, dans le cadre du 1% artistique: une horloge chromatique mouvante intitulée « les couleurs du temps » et installée dans la cour de l'école élémentaire.

RAPPEL EN CHIFFRES

3 400 m2 de superficie

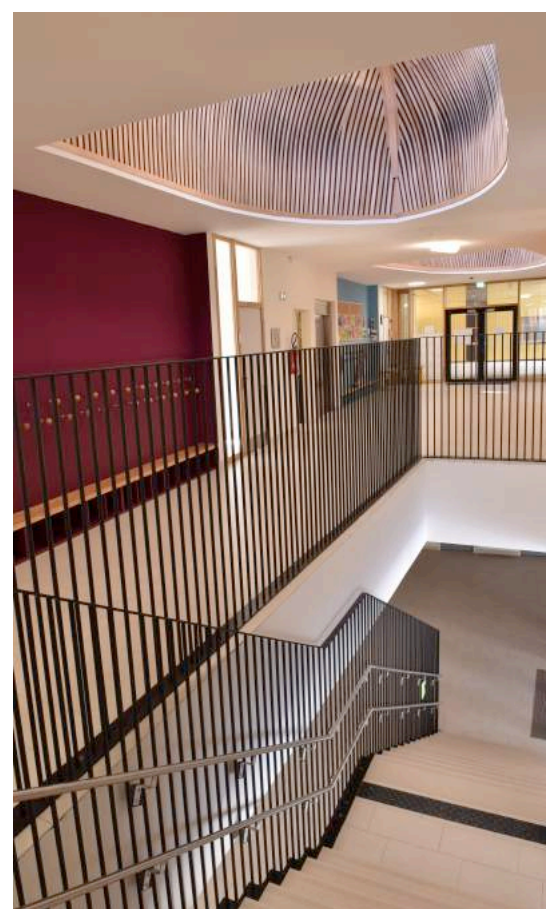
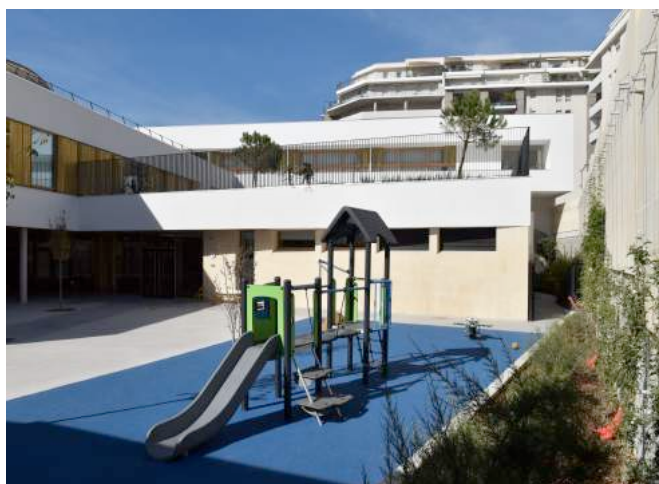
Capacité d'accueil: **420 élèves et 30 agents**

Durée des travaux : **16 mois**

Maîtrise d'ouvrage: Ville de Marseille

Réalisation d'une œuvre dans le cadre **du 1 % artistique**

Budget : **12,2 millions € TTC** (études et travaux),
dont 6, 5 millions € du Conseil Départemental.





L'EDUCATION, PREMIER BUDGET MUNICIPAL

Cette année, ce sont près de **77 000 élèves** qui sont accueillis dans les **444** écoles communales, 218 maternelles, 204 élémentaires et 22 primaires.

Avec 237 millions d'euros votés pour l'année 2017, l'action éducative est le premier budget de la Ville.

La réhabilitation et l'extension du patrimoine

En 2017, la réhabilitation et l'extension du patrimoine scolaire se poursuivent. Plus de 45 millions d'euros ont été consacrés à ce domaine, soit plus de 635 millions d'euros depuis 1995.

A cet investissement, s'ajoute le budget de deux millions d'euros pour le renforcement de la sécurité par l'installation de visiophones à l'entrée des écoles. Des travaux de voirie ont en outre été réalisés par la Métropole en concertation étroite avec la Police municipale pour sécuriser les abords des écoles.

Dans le cadre de l'opération de l'Ilôt Allar sur Euromed 1, un groupe scolaire de 8 classes (3 maternelles et 5 élémentaires) est en cours de construction dans ce nouvel éco-quartier. Sa livraison est attendue pour la rentrée 2018/2019.

Les études pour la réalisation de nouveaux groupes scolaires se poursuivent :

- **Chanterelle (1er arrondissement) : 8 classes**
- **Montolieu (2ème arrondissement) : 16 classes**
- **Marceau (3ème arrondissement) : 20 classes**
- **Ruffi (3ème arrondissement) : 20 classes**
- **Saint – Louis / Valnatureal (15ème arrondissement) : 20 classes**

Dans le cadre du Plan écoles, la Ville de Marseille a lancé, lors du Conseil municipal du 16 octobre dernier, **un programme portant sur la démolition/reconstruction de 28 établissements scolaires et la construction de 6 nouveaux. La livraison de la première liste prévisionnelle de 14 écoles est attendue pour la rentrée 2021.**



Le dédoublement des classes de CP

La rentrée scolaire a été marquée par de nouvelles mesures notamment le dédoublement des classes de CP dans les établissements en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+).

La mise en place de ce dispositif a été menée dans le cadre des nouvelles directives du gouvernement en matière d'éducation et à l'issue d'un travail concerté entre les services municipaux et la Direction Académique.

72 écoles en REP+ sont concernées par cette mesure. 283 CP en REP+ accueillent en moyenne 12 élèves et 46 CP sont organisés en co-enseignement.

Pour la rentrée 2017/2018, 84% des CP ont été physiquement dédoublés.

Une délibération a été adoptée au dernier Conseil Municipal d'un montant d'un million d'euros pour l'ouverture et le dédoublement de classes, dans la perspective de la rentrée 2018/2019.

La restauration scolaire

6 millions de repas (soit en moyenne 45 000 repas par jour), sont servis annuellement dans l'ensemble des écoles marseillaises.

Un enfant sur deux bénéficie d'un tarif réduit et les repas sont adaptés en fonction de la santé des convives.

Le soutien scolaire

La Ville de Marseille met en place plusieurs dispositifs accompagnant la scolarité :

- les garderies d'enfants avant et après la classe,
- les clubs Coup de Pouce pour les enfants en dernière année de maternelle, en CP et CE1,
- les Temps de Restauration Scolaire.

Les rythmes scolaires

La Ville de Marseille travaille avec l'ensemble de la communauté éducative pour un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018/2019.



CONTACT PRESSE

Attachée de presse à la ville de Marseille

Aurore VINCENT
avincent@marseille.fr
04 91 14 64 90

Responsable adjoint du service de presse de la ville de Marseille

Anthony GIORDANO
agiordano@marseille.fr
04 91 14 64 37

Responsable du service de presse de la ville de Marseille

Charlène GRIMAUD
cgrimaud@marseille.fr
04 91 14 64 25